

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 04.10.2023
Convocation faite
Le 20.09.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2023-09-156 Bis**

Annule et remplace la
délibération n°2023-09-156 :
Acquisition par la CCARM
d'un terrain à la Commune
de VIREUX-MOLHAIN dans le
cadre d'un projet
d'aménagement d'un parking
sur la Z.I. des Forges à
VIREUX-MOLHAIN (annexe)

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT (jusqu'au point n°2023-09-171), Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBERCQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, , MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Fabien PRIGNON, M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Angélique WAUTOT (à partir du point n°2023-09-172 et pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Angélique WAUTOT), Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M^{me} Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBERCQ), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Jacky DEVIN), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON.

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant le courrier du 11 juillet 2023 par lequel la Communauté a proposé à la Commune de VIREUX-MOLHAIN d'acquérir la parcelle cadastrée AC 471 d'une superficie de 2 218 m² sise Z.I. des Forges, rue de l'Acierie, à l'arrière du Pôle d'Entreprises Communautaire de VIREUX-MOLHAIN, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parking,

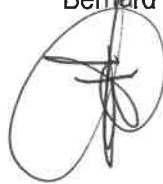
Considérant la délibération du 9 août 2023 prise par la Commune de VIREUX-MOLHAIN acceptant la proposition de la Communauté de Communes et décidant de lui vendre ladite parcelle au prix symbolique d'un euro (délibération jointe),

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** d'acquérir auprès de la Commune de VIREUX-MOLHAIN, la parcelle cadastrée AC 471 d'une superficie de 2 218 m² sise Z.I. des Forges, rue de l'Acierie, , dans le cadre du projet d'aménagement d'un parking, au prix d'un euro,
- * **donne délégation** au Président pour signer tous documents nécessaires à cette acquisition.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS



République Française
Département Ardennes
Commune de Vireux Molhain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/08/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 11/08/2023
Et
Publication ou notification du :

14 AOÛT 2023

L'an 2023, le 9 Août à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Vireux Molhain s'est réuni à la salle du Conseil Municipal place Pecqueur, sous la présidence de Monsieur DEVRESSE Jean Pol, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/07/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/07/2023.

Présents : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : FRAINCART Aurore, GANTOIS Renée, HELLEBOUT Ludivine, PROFILI Maria Lina, MM : BRAIBANT Jean Louis, CLAUDET Franck, GONTHIER Jérôme, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : DENIS Frédéric à M. LAURENT Fabrice, RASQUIN Fabrice à M. DEVRESSE Jean Pol

Excusé(s) : Mmes : FLODROPS Ingrid, GUMEZ Sandrine, M. MASSON Romain

A été nommé(e) secrétaire : Mme GANTOIS Renée

2023-057 - Vente d'un terrain à la communauté de communes

Mme FRAINCART n'est pas présente.
Le Conseil Municipal,

Vu la demande de la communauté de communes d'acquérir la parcelle AC 471 de 2218 m2 située rue de l'aciérie,
Considérant le projet d'aménagement d'un parking,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de vendre à la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse la parcelle AC 471 de 2218 m2, appartenant à la commune de Vireux Molhain, située rue de l'aciérie au prix de la valeur symbolique de 1 € et autoriser le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette vente.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 10/08/2023
Le Maire
Jean Pol DEVRESSE

